

Nous comprenons très bien les motifs qui poussent la Grande-Bretagne à adhérer à la Communauté, mais son geste a eu pour résultat d'accélérer l'évolution des relations commerciales qui existent depuis longtemps entre le Canada et la Grande-Bretagne. C'est pour cette raison, entre autres, que nous avons établi un lien contractuel avec la Communauté dans son ensemble après avoir constaté l'utilité d'un arrangement mutuellement avantageux et pris en compte le désir du Canada d'élargir ses liens au niveau international. Il n'est pas nécessaire que ce rapprochement avec la Communauté se fasse aux dépens de la longue amitié qui nous lie à chacun de ses pays membres. Bien au contraire, les relations avec nos deux mères patries, la Grande-Bretagne et la France, connaissent un regain de vitalité. La multiplication de nos échanges culturels et autres témoignent d'un nouvel esprit de maturité et d'égalité. Comme d'autres, nous mettons nos efforts en commun pour améliorer la condition humaine et élargir les voies de communication entre l'Est et l'Ouest et entre des rivaux éventuels.

D'après le Canada, la nécessité de diminuer les tensions que connaît le monde n'apparaît nulle part aussi bien que dans le domaine de la prolifération nucléaire. Nous sommes l'un des principaux fournisseurs d'uranium et de techniques nucléaires destinées à des fins pacifiques. Nous sommes donc tenus de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre en place un solide régime de garanties internationales. Le Canada a accepté cette responsabilité et, au fil des ans, a mis au point une politique globale de vente et d'exportation des matières et des techniques nucléaires. Aujourd'hui, nous devançons tous les autres pays dans ce domaine et nous sommes encouragés par les mesures que les autres pays prennent pour en arriver à une entente au niveau mondial. C'est là une tâche énorme; il subsiste des différences de perception tout à fait légitimes même entre les pays qui souscrivent entièrement aux principes de la non-prolifération. Le Canada a participé à l'élaboration de la position adoptée ici, à Londres, lors de la récente rencontre au sommet; il souscrit donc entièrement à l'idée d'étudier en profondeur toutes les ramifications de la technologie nucléaire et notamment des questions aussi litigieuses que le retraitement et l'évolution tendancielle vers ce que l'on appelle l'"économie du plutonium". En raison de l'actuelle crise du pétrole et de ses répercussions, il est devenu absolument nécessaire d'examiner toutes les options qui s'offrent en matière d'énergie. Pour ce qui est du nucléaire, le Canada estime que tout en demeurant un élément essentiel de la stratégie énergétique mondiale, son exploitation devrait être soumise aux règlements internationaux les plus sévères possible et aux méthodes les plus sûres qui se puissent imaginer.

La part prise par le Canada dans les discussions internationales sur les questions nucléaires actuelles montre bien que la politique étrangère du Canada est formulée de façon à refléter ses intérêts et à exercer son influence dans des domaines où il a incontestablement un rôle important à jouer. Il en va de même à la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer où le Canada joue un rôle clé et où, très souvent, nos intérêts nationaux cadrent parfaitement avec les objectifs que l'on se donne au niveau mondial. Tout naturellement, les Européens ont tendance à voir le Canada dans une perspective nord atlantique. Mais nous sommes également une puissance du pacifique, de plus en plus, nous resserrons nos liens politiques et économiques avec les